VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée du Premier District, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, dans l'Ilet Tchoupitoulas et Galennie.

Metropolitan Bank vs. Mme Joséphine Connell, veuve de J. D. Connell, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,387 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

1o. Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Tchoupitoulas et Galennie, désigné par le No. 2 sur un plan de J. Pille, voyer, daté le 4 mars 1828, annexé à un acte devant Theo Guyol, notaire, le 8 avril 1828, et mesurant trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Sud Peters, par une profondeur de cent trente pieds en mesure française.

2o. Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le même district et Ilet ci-dessus, avec les mêmes limites, désigné par le No. 13, et mesurant trente-sept pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds.

3. Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le même district et Ilet, avec les mêmes limites, désigné par le No. 1 sur le plan de Jos. Pille, voyer, daté le 4 mars 1848, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, mesurant, en mesure française, quatre-vingt pieds de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente pieds sur la rue Erato; lequel est plus bien désigné par la lettre A, et mesure, en mesure américaine, quatre-vingt-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente-huit pieds, six pouces et trois lignes à la rue Erato, entre lignes parallèles, d'après un croquis de J. O. Hassain, voyer, le 20 juillet 1895, annexé à l'acte devant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1895.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1o. L'acquéreur a à payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, maintenant dû, soit $16,500, avec 6 pour cent intérêt annuel sur $8,000, du 18 avril 1907, et sur $8,500, du 18 avril 1910, jusqu'à solde final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocats sur les dits montants et sur les intérêts des dits comptes, aussi bien que sur le montant de la note à être assumée et sur les intérêts de cette dite note comme ci-après secondement décrit, et aussi payer comptant les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur jusqu'à la valeur du montant de son offre, devra assumer le payement d'un billet de $4,250, dû le 18 avril 1915, avec 6 pour cent d'intérêt annuel, jusqu'à payement final, du 18 avril 1910, garanti par hypothèque de vendeur sur la dite propriété concurremment avec la demande du plaideur d'après un acte devant John C. Davey, notaire, le 18 avril 1907 (inscrit au Bureau des Hypothèques, dans le livre 878, page 428, et enregistré au Bureau d'Aliénations, dans le livre 210, page 650).

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a), comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour la Demanderesse.
mars—6,9,12,19,26 avril—2,7,8

Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Carney — No. 100,023 — Cour Civile de District, Division C.

Vente de propriété de valeur et productive de revenus. Entièrement à l'épreuve des rats et en bon état. Nos. 2121-23 rue Poydras et 708 rue Galvez. Magasin et maison occupés comme épicerie et café, et cottage faisant face à la rue Galvez. 2119-21 rue Lafayette, cottage double. 2125-29 rue Poydras, cottage double. A l'encan, MERCREDI, 10 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1965. — Il sera vendu à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 2 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par C. A. Hébert, le 14 avril 1855, déposé en l'étude T. O. Stark, alors un notaire public, le dit lot mesurant d'après le dit plan 32 pieds et 5 lignes de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, 28 pieds et 2 lignes de face et de profondeur sur la rue Galvez, et 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes de l'autre côté, le séparant du lot No. 10. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numeros municipaux 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, Ilet No. 101, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevia) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 30me jour d'avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, sur 43 ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond, cette propriété porte les numéros municipaux 2112 et 2121 rue Lafayette.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, d'après un plan par L. Bringier, daté du 28 avril 1839, déposé en l'étude de L. McCay, alors notaire, et mesure 33 pieds, 1 pouce de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large sur la ligne du fond par 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur les lignes qui divisent les lots Nos. 8 et 9 et 71 pieds, 10 pouces sur la ligne de division de 8 et 11 en profondeur et en conformité avec le dit plan. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2126 et 2128 rue Poydras.

CONDITIONS — Comptant; le vendeur ayant droit à tous les loyers jusqu'au passage de l'acte. Actes de vente devant George W. Flynn, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.
fév—7,14,21,28 mars—7,10

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Emile Bagnetto.

No. 107,723 — Cour Civile de District — Division B. Par Louis Hufft, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 1er avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et en soumission à un ordre rendu le 24 février 1915 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 601, borné par les rues White, Banks, Broad et Bactin, désignés par les numéros 4 et 5 d'après un croquis du dit ilet fait par E. G. Del Isle, architecte et voyer, de cette ville le 28 février 1893, et annexé à un acte passé devant Omar Villeré, notaire, le 20 avril 1893, (après lequel les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Broad, par 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 3 et 4, 120 pieds, 6 pouces, 6 lignes en profondeur sur la ligne séparant des lots Nos. 4 et 5, et 13[illegible] pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne séparant des lots 5 et 6.

Ledit acquéreur de la propriété qui avait été [illegible] par le défunt Emile Bagnetto de W. R. [illegible], 7 mars 1907, par acte devant Fred [illegible], notaire, et enregistré dans le livre 212 du Bureau des Aliénations, page 552.

Termes et Conditions: Comptant; les acquéreurs payant [illegible] sus de leur enchère les taxes [illegible] 1914, aussi le coût de tous actes nécessaires pour le transfert en règle, [illegible] bien que le coût de l'acte de vente passé devant A. J. Peters, [illegible] dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2029 rue Peniston, entre les rues Saratoga et Sud Remparts.

The Savings and Homestead Association vs. Emile De S. Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,500 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certain portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 506, borné par les rues Peniston, Amélia, Saratoga et Sud Remparts, la dite portion de terre commence à une distance de quarante-huit pieds du coin des rues Peniston et Saratoga, et mesure quarante-cinq pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Peniston, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre deux lignes parallèles de cent dix pieds, et est composée de la totalité du lot original No. 8 et d'une partie du lot original No. 9 sur un croquis daté le 12 août 1909, de C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, et annexé à l'acte 62 de 1910 dans le bureau de F. J. Dreyfous, notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour le demandeur.
mars—6,12,19,26 avril—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Elmira, entre les rues Urquhart et Villeré.

Third District Building Association vs. Henry Meyer, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,192 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Elmira, Desiré et Villeré (anciennement Gitrod), désigné comme lot H de l'Ilet No. 538 sur un croquis par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté le 24 avril 1897, annexé à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897; le dit lot H mesure trente-trois pieds de face à la rue Elmira, par cent vingt pieds, sept pouces en profondeur, et est formé de la totalité du lot numéro six et d'une petite partie de l'original lot numéro sept.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mars—6,12,19,26 avril—2,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété valuable du Second District sur la rive gauche du bayou St. Jean, portant le numéro municipal No. 1235 rue Moss.

Veuve Pierre Conteulou vs. Raymond G. Brugier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,121 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 25 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant sous n'importe quel rapport, situées dans le Second District de cette ville, sur la rive gauche du bayou St. Jean, désigné par le No. 2 sur un plan tiré par J. A. D'Hemecourt; le 30 avril 1874, annexé à une acte passé devant Amédée Ducatel, un ancien notaire de cette ville, daté du 31 juillet 1874, d'après lequel plan la dite portion de terrain mesure 60 pieds de face sur la rue Métairie, commençant à un point cent quarante quatre pieds de la rue connue comme West Bayou St. John, sur une profondeur de deux cent et trente deux pieds, un pouce sur la ligne qui le sépare du lot numéro un sur le dit plan, deux cent soixante cinq pieds, deux pouces en profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété d'Ernest Morel et assigné neuf pieds, neuf pouces de largeur sur la ligne de derrière. Les bâtiments et améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 1335 rue Moss, anciennement Métairie Road.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN WATT,
Avocat pour le demandeur.
fév—19,20,26 mars—5,12,19,24,25

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Hermine Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,761—Division C.
Simple Cottage No. 2221 rue Havana,
Sera vendu à l'Enchère Publique, le
MERCREDI, 7 AVRIL 1915,
à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières,
No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par la rue Havana, promenade de Londres (maintenant London avenue), la rue Force (maintenant Tonti) et la rue Liberaus (maintenant Miro), désigné comme lot 21 de l'ancien Ilet No. 35 (maintenant 1181), lequel lot mesure trente pieds de face sur la rue Havana, par une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions: Comptant. Acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés au moment de l'adjudication.

JOHN J. DARBIEUX, Avocat.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
mars 3 7 14 25—avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Matthew Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,587 — Division H — Attendu que Mme Martha Dey, veuve de Thomas Matthew Thompson, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Thomas Matthew Thompson, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
mars 4 8 13

Succession de George Cron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,335 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Angeline Palmisano, veuve de George Cron, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
mars 4 8 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 7329 rue Burthe, au coin de la rue Lowerline, dans l'Ilet des rues Pine et Elm.

James A. Stewart vs. La Pine Grove Realty Company, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,110 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Greenville et dans l'Ilet numéroté quatre-vingt-un, qui est borné par les rues Lowerline, Pine, Burthe et Elm, autrefois Troisième. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 7me jour de mai, 1873, et formant le coin des rues Burthe et Lwoerline. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue Burthe, par une profondeur et façade sur la dite rue Lowerline de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
L. DE POORTER,
Avocat pour le demandeur.
fév—13,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'épiceries assorties, etc., caisse enregistreuse, coffre-fort en fer, etc.

Mme Theresa A. Schaub vs. John Schaub.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,434 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 11 mars 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, le stock et les installations, etc., d'un magasin d'épicerie, d'après inventaire.

1 caisse enregistreuse, 1 coffre-fort en fer, 1 glacière, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SAMUEL WOLF,
Avocat pour la demanderesse.
fév 28—mars 5 11

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de John Hagelberger et Madeline Hagelberger — No. 110,289 — Cour Civile de District, Division B.

3015 rue Laurel, entre Septième et Huitième; cottage simple. 706 Milan, entre Laurel et Constance; lot vacant. Milan, entre Laurel et Constance; à l'encan, MERCREDI, 17 mars 1915, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 janvier 1915, et du jugement lu et signé en cour ouverte le 25 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, etc., dans le Quatrième District de la ville, dans l'Ilet No. 47, borné par les rues 7me, 8me, Laurel et Live Oaks, désigné par le No. 7 sur un plan désigné comme lot No. 7, et mesure, en mesures américaines 30 pieds de face sur la rue Laurel, par 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot fait partie des lots 8, 9 et 10 sur le plan dressé par H. Moelhauser, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger, le 26 mars 1866, par acte pardevant O. Drenit, notaire public en cette ville, et dûment enregistré dans le C. O. B. 96, folio 415. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée pour voiture, etc.

2. Un certain lot de terre et améliorations dans le Sixième District, Ilet No. 17, borné par les rues Milan, Berlin, Live Oaks et Laurel, désigné comme lot No. 22 et mesurant 28' 10" 3''' de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger de la succession de Miller, par acte pardevant W. H. Pascoe, notaire public, le 13 mars 1880, dûment enregistré dans le C. O. B. 112, folio 408. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, contenant galerie, six chambres, galerie couverte, hangar écurie, etc.

3. Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Milan, Berlin, Live Oak et Laurel, désigné par le No. 23 et mesurant 28' 10" 3''' de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par John Hagelberger, le 13 mars 1880, dûment enregistrée dans le C. O. B. 112, folio 408.

CONDITIONS — Comptant; les actes de vente par devant M. N. E. Humphrey, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
SIDNEY F. GAUTIER, E. P. GLEINERT,
Avocats. fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Dastugue, femme décédée d'Eugène Ibos. — No. 110,482 — Cour Civile de District, Division D.

Deux cottages simples, au coin Broad et Hope. Trois lots sur Bruxelles, entre Law et Hope. Trois lots sur Hope, entre Bruxelles et République. Vente aux enchères, MERCREDI, 24 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 février 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Huit certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville, dans l'Ilet No. 158, anciennement No. 30, borné par les rues Law, Broad, Warsaw (maintenant République), Bruxelles et Hope. Ces lots sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, vingt quatre, vingt cinq et vingt-six sur le plan fait par C. Giroux, daté le 19 décembre 1849, et déposé à l'étude de H. B. Cenas, notaire public; d'après le croquis les lots sont détaillés comme suit: Lot No. 1 mesure quarante deux pieds, dix pouces et cinq lignes sur la face Broad, par une profondeur de quarante sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Hope et soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 2. Lot No. 2 mesure quarante deux pieds, dix pouces et trois lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 1, et une profondeur de cent cinq pieds, deux pouces sur la ligne le séparant du lot No. 3. Lot No. 3 mesure huit pieds, deux pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, et mesure aussi vingt-trois pieds, neuf pouces de face sur la rue Bruxelles, par une profondeur de cent cinq pieds, deux pouces sur la ligne le séparant du lot No. 2 et cent dix pieds en profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 4. Les lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun trente et un pieds, onze pouces, trois lignes de face sur la rue Bruxelles, par une profondeur de cent dix pieds. Tous les lots ci-dessus se touchent les uns aux autres. Les lots Nos. 24, 25 et 26, mesurent chacun trente trois pieds, quatre pouces de face sur la rue Hope par une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces, trois lignes.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an avec un intérêt de huit pour cent, le dit billet garanti par hypothèque avec toute les coutumes de garanties usuelles. Les acquéreurs devront payer en sus toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, et les frais des actes de vente devant Fred Heibel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
W. ALEXANDER BAHNS, Avocat.
fév—21,28 mars—7,14,21,28

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet.

MARDI, 16 mars 1915, à 11 heures a. m., sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la liquidation du magasin "Art and Novelty", No. 111,497, sur les lieux No. 141 rue Bourbon. Vêtements de dames, installations, et comptes ouverts montant à $3,870.35, d'après l'inventaire.

Conditions — Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
mars 4 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Paulsen. No. 111,259—Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 1er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 24 février 1915, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la dite cour, Division E, dans la propriété ci-dessus hérite, à savoir:

Le substantiel magasin en briques à deux étages et résidence 4326 et 4328 rue Magazine, contenant magasin et 3 chambres au rez-de-chaussée, et 5 chambres au 2e étage, bains, etc. Sur un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Est Bouligny de la ville de Jefferson, Paroisse d'Orléans (maintenant dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans), désigné par le No. Dix (10) dans l'Ilet No. Dix-Neuf (19), maintenant No. Deux Cent Trois (203), lequel est borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Live Oak), Berlin et l'avenue Napoléon d'après un plan lithographié du dit faubourg, annexé à un acte passé devant Hugh Madden, notaire pour la Paroisse d'Orléans, daté du 1er mars 1865, et d'après ce plan le dit lot mesure trente (30) pieds de face sur la rue Magazine par une profondeur de cent quinze (115) pieds huit (8) pouces entre deux lignes parallèles.

La vente est sujette à un bail de $480, expirant le 30 septembre 1915.

Conditions: Comptant; les taxes de 1915 seront payées proportionnellement. 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente. Les loyers appartiendront aux acheteurs dès la signature de l'acte de vente. Acte de vente devant G. W. Flynn, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

M. D. DIMITRY, Avocat.
fév 22—mars 7 14 21 28—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur. Voitures, Bouteilles, Moteurs, Formules, Machines, Mobilier de Bureau, Comptes Ouverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, commissaire priseur; bureau No. 339 rue Carondelet.

MARDI, 9 mars 1915, à 11 heures a. m., sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre, daté le 23 février, de l'Hon. Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans le procès de Val A. Winter vs. National Syrup Mfg. Co., No. 111,027, sur les lieux No. 509 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

Machines "Crown", carbonateur, machine à tremper, wagons à 1 et 2 attelages, extraits et parfums de fruit, caisses de "Glee-Nol", "Pop", "Jumbo", "Celery". Cidre, moteur électrique, ceintures et courroies, moteur à gaz et accessoires, balance, harnais, caisses vides, bouteilles, dame-jeannes, balance à plateforme, sucre, matières colorantes, bureau à coulisse, table de machine à écrire, coffre-fort en fer, chaises, formule pour la fabrication du Glee-Nol.

Bail à échoir.

Comptes ouverts se montant à $713.18.

Le tout détaillé dans l'inventaire.

La vente sera faite comme suivant:

1. La totalité de l'actif de la dite compagnie sera offerte à une vente aux enchères publiques en bloc, allant en affaires courantes au dernier et plus haut enchérisseur, le commissaire-priseur [illegible]

2. [illegible] en bloc, [illegible] conditions.

3. De deux soumissions, la plus élevée sera acceptée et l'adjudication sera faite de cette façon.

Conditions — Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
fév 25 28—mars 7 9

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

722 RUE CONSTANTINOPLE, ENTRE LES RUES CONSTANCE ET LAUREL.

Succession d'Edward Norman — No. 111,063 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau No. 341 rue Carondelet — JEUDI, 25 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu, et signé, le 17 février 1915 par l'Hon E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No. 19, dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance (anciennement Live Oak), d'après un croquis et un certificat d'arpentage faits par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 26 juillet 1880, et annexé, pour référence à un acte passé devant A. Hero, Jr., ancien notaire, le 13 juin 1882. D'après le dit croquis le lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces, trois lignes sur la rue Constantinople, cent vingt pieds en profondeur du côté de la rue Constance; du côté de la rue Laurel il a une première profondeur de cent dix pieds, dans il revient à angle droit vers la rue Constance quatorze pieds, cinq pouces, deux lignes et à une autre profondeur de dix pieds sur obtenir quatorze pieds, cinq pouces, une ligne dans la ligne à l'arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou deux ans, au gré de l'acquéreur, les billets portant un intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication. Jusqu'au payement complet. Les acquéreurs devront payer en sus et au-delà de leurs enchères, toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, le taux d'intérêt et les impôts et les frais de l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

A. D. DANZIGER, Avocat.
fév—21,28 mars—7,14,21,28

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Barber Asphalt Co. vs. la Veuve Lorenzo Fairfax.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,867 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 12 mars 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 253, borné par les rues Fern, autrefois Washington, Burdette, Cohn et Spruce, autrefois Huitième, désigné comme lot No. 16 et mesurant trente pieds de face sur la rue Fern, autrefois la rue Washington, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant le quatrième lot du coin de Fern, autrefois la rue Washington, et Spruce, autrefois la rue Huitième, le tout d'après un plan annexé à la vente faite par Mme Anais Fortier à Nancy Turner, par un acte passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire en cette ville, le 6 juillet 1870. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par les numéros municipaux 1925 et 1927 rue Fern.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
fév—6,15,21,27 mars—